BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Regard sur Repentigny

ville.repentigny.qc.ca

Volume 13 • Numéro 7
Octobre 2015

Repentigny S'épanouir

Prix Vectora
Lauréate 2014
Division de
la géomatique

Prix leadership
dans le secteur public
IAPC/Deloitte
Or 2014
Skate Plaza

Distinction
George W.Burke
Réseau environnement
Lauréate 2015

Prix Bronze
Taux de participation
Édition 2015
Défi 5/30

La piscine intérieure prend le nom de Centre aquatique Jacques-Dupuis

En cette 25e année d'existence de sa piscine intérieure, la Ville de Repentigny a procédé à la dénomination de l'édifice, rendant hommage à celui qui, à titre de maire, a été l'instigateur de sa construction. En l'honneur de ce grand bâtisseur, les installations de la rue Valmont prennent le nom de Centre aquatique Jacques-Dupuis.

Un maire qui a marqué l'histoire repentignoise

Maire de Repentigny d'octobre 1987 à novembre 1993, et élu préfet de la MRC de L'Assomption en 1988, Jacques Dupuis a grandement contribué au développement de la Ville et de la région.

À titre de maire, il a notamment initié les projets de construction de l'hôtel de ville en 1989, de la piscine intérieure en 1990, de même que de la bibliothèque aujourd'hui connue sous le nom de Robert-Lussier, trois ans plus tard. En 1990, M. Dupuis a également mis en place le service de transport collectif urbain assurant la liaison Repentigny-Montréal. Il est aussi à l'origine de la création du parc régional de l'Île-Lebel.

« Sur tous les plans, M. Jacques Dupuis a grandement fait progresser la Ville de Repentigny », s'est exprimée la mairesse Chantal Deschamps. C'est d'ailleurs lui qui a donné à la Ville une image moderne en la dotant de son pemier logo, lequel apparaît toujours en façade de la piscine municipale. Une plaque saluant les réalisations de M. Dupuis a d'autre part été installée dans le hall du bâtiment.

Homme de loi, grand communicateur, largement impliqué dans sa communauté, il a notamment été à la présidence de la chambre de commerce durant plusieurs années. « M. Dupuis a un parcours d'exception. Par ce geste, nous lui témoignons toute notre reconnaissance pour son incommensurable apport à la Ville de Repentigny et notre estime pour le grand homme politique qu'il a été », a ajouté la mairesse.

▲ *Une plaque soulignant les plus grandes réalisations de Jacques Dupuis, à titre de maire, est installée à l'accueil de la piscine. Lors du dévoilement, M. Dupuis était accompagné de la mairesse, des membres de sa famille et de Valérie Coutu qui, à titre de mairesse d'un jour, avait participé à l'inauguration de la piscine en 1990. Sur la photo, Johanne Berthiaume, Chantal Deschamps, Valérie Coutu, Jacinthe, Jacques et Jean-Sébastien Dupuis.*

Salle Johanne-Berthiaume

Par la même occasion, la Ville de Repentigny a donné le nom de Johanne Berthiaume, fondatrice de Gymn'eau Repentigny et épouse de M. Dupuis, à la salle polyvalente au second étage de la piscine. Les locaux de cette salle sont notamment prêtés à l'organisme qui offre des services adaptés aux élèves avec des difficultés d'apprentissage.

▼ *La piscine municipale a célébré son 25e anniversaire le 9 octobre 2015.*

Nager dans le bonheur au Centre aquatique

Formée d'un bassin de 25 mètres par 13 mètres et d'un second de 13 mètres par 12 mètres, la piscine municipale a une capacité de 300 baigneurs. Avec une eau tempérée à 86° F/30° C, elle est un lieu convivial qui dessert toute la famille. S'y déploie une vaste programmation avec plus de 400 cours offerts chaque session.

Les nageurs plus sportifs bénéficient pour leur part de six couloirs de natation alors que l'enceinte comprend 150 places assises dans les gradins pour recevoir les spectateurs lors des compétitions ou parents accompagnateurs. Une pataugeoire avec jeu d'eau complète l'ensemble pour le bonheur des tout-petits.

La piscine, qui célèbre son 25e anniversaire cette année, a subi une véritable cure de jeunesse en 2010. D'importants travaux de rénovation et de mise aux normes ont été menés au bassin. Très fréquenté, l'établissement accueille annuellement près de 150 000 usagers.

◀ *Équipement de qualité, le Centre aquatique Jacques-Dupuis est un lieu où s'exprime toute la vie municipale.*

▼ *L'ouverture de la piscine municipale, premier équipement du genre à des kilomètres à la ronde, a marqué l'imaginaire des Repentignoises et des Repentignois.*

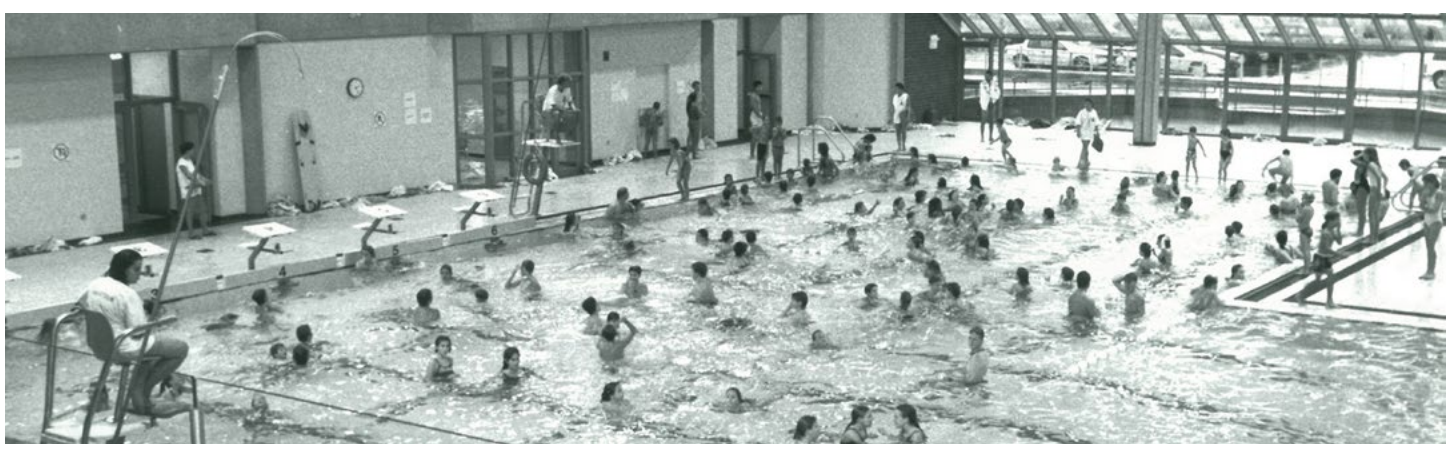

Mot de la MAIRESSE

Centre d'art Diane-Dufresne

D'ici quelques semaines, le premier jalon de l'Espace culturel de Repentigny, le Centre d'art Diane-Dufresne, sera complété et nous procéderons à son inauguration officielle. Au même moment, une exposition d'envergure conçue par Mme Dufresne elle-même et son conjoint Richard Langevin, sera lancée. Mme Dufresne vit ce grand rêve avec nous depuis le début de cette belle aventure.

Ce nouvel équipement se compose d'une salle d'exposition d'une grande capacité d'accueil, d'une salle multifonctionnelle qui servira d'espace complémentaire lors d'expositions majeures et d'un espace d'enseignement de la musique et de la création musicale implanté en partenariat avec la Commission scolaire des Affluents et utilisé par les jeunes du Centre La Croisée.

Je vous invite en grand nombre à venir visiter les installations et vous approprier le nouveau Centre d'art Diane-Dufresne qui saura vous éblouir par la qualité de ses lieux et par l'excellence des œuvres qui y seront présentées.

C'est un rendez-vous !

Accord de partenariat entre Québec et les municipalités 2016-2019

Je salue le nouveau pacte fiscal intervenu entre Québec et les municipalités, ratifié à l'Assemblée nationale le 29 septembre dernier. Sans nécessairement donner plus d'argent aux villes du Québec, cette entente sécurisera les finances municipales pour les quatre prochaines années.

Pour les villes, cette nouvelle entente de partenariat entre le gouvernement du Québec et le monde municipal signifie une avancée importante vers les gouvernements de proximité, une coopération solide qui apportera aux villes des outils significatifs pour les faire progresser à leur façon et selon leurs spécificités. Chacune des municipalités est unique et nous devons pouvoir nous adapter aux besoins distinctifs de notre population.

L'accord comprend une simplification significative de la reddition de compte et des allègements réglementaires. Cela nous permettra de faire des économies de temps et de ressources qui pourront être réaffectées directement aux services aux citoyens.

Ce résultat est le fruit d'un long combat du monde municipal visant à assumer les pouvoirs qui lui sont dévolus. L'UMQ a débuté ses actions par l'adoption d'un livre blanc municipal qui réclamait un véritable partage des compétences entre le gouvernement du Québec et les municipalités. Il y a eu ensuite le comité Perreault, du nom de l'ancien maire de Sherbrooke. Ce groupe de travail sur la simplification et l'allègement réglementaire a produit un rapport qui mise sur des mesures visant à mettre fin à un encadrement administratif et législatif d'une autre époque qui coûte cher tant aux municipalités qu'au gouvernement du Québec.

En somme, l'entente vient baliser davantage le pouvoir d'intervention du Gouvernement du Québec qui travaillera désormais en partenariat avec des gouvernements municipaux assumant chacun leurs compétences distinctes. Les deux ordres de gouvernement pourront dorénavant être imputables de leurs responsabilités devant les citoyens.

La mairesse
Chantal Deschamps, Ph. D.

Regard sur notre CULTURE

Vos bibliothèques à un clic de chez vous !

Saviez-vous qu'il est maintenant possible de s'inscrire en ligne aux diverses activités des bibliothèques en utilisant le site web de la Ville ? Que ce soit pour l'Heure du conte en pyjama ou une prochaine rencontre d'auteur, les inscriptions débutent un mois avant la tenue de l'activité et se prolongent jusqu'à ce que les places disponibles soient comblées. Le Réseau des bibliothèques de Repentigny met également à votre disposition plusieurs ressources et services numériques : le catalogue, la plateforme PRETNUMERIQUE.CA, le service de référence REPONSEATOUT.CA, des bases de données permettant l'accès aux journaux et aux revues électroniques, etc. De plus, pour bénéficier de la réception des avis de courtoisie par courriel, évitant ainsi d'éventuels frais de retard, n'hésitez pas à demander l'ajout de votre adresse électronique à votre dossier d'abonné lors de votre prochaine visite à la bibliothèque. Enfin, il est possible de s'abonner électroniquement à l'infolettre pour rester à l'affût des services et des activités offerts aux bibliothèques. Consultez la section Bibliothèques pour plus de détails.

Semaine des bibliothèques publiques du Québec

Dans le cadre de la Semaine des bibliothèques publiques du Québec, qui se poursuit jusqu'au samedi 24 octobre, le Réseau des bibliothèques de Repentigny vous offre l'amnistie des frais de retard de même qu'un « deux pour un » sur les locations de livres, de CD et de DVD. Profitez-en dès maintenant !

Coup de cœur artisanal juste à temps pour les Fêtes !

Le mois de novembre s'annonce « tout culture » à Repentigny ! Fidèle à ses habitudes, le Centre d'exposition de Repentigny (CER) vous réserve les plus belles créations des artisans de notre région, juste à temps pour les Fêtes. Profitez du Salon des métiers d'art de Lanaudière et de l'exposition Petits formats à offrir pour Noël pour découvrir la diversité du travail des gens d'ici et, du même coup, dénicher quelques coups de cœur.

Du 5 au 8 novembre, le Salon des métiers d'art de Lanaudière

La 17e édition du Salon des métiers d'art de Lanaudière vous ouvre ses portes pour une 6e année en sol repentignois. Les artisans professionnels de tous les domaines y exposeront une riche variété de créations en métiers d'art témoignant de l'excellente maîtrise de leur discipline respective.

Profitez de cet événement de diffusion culturelle pour vous imprégner de l'univers singulier des artistes de chez nous. En famille ou entre amis, le Salon des métiers d'art de Lanaudière est l'occasion de mille et une découvertes, un incontournable culturel de l'automne.

Du 12 au 15 novembre, 7e édition de Petits formats à offrir pour Noël

À l'aube du temps des Fêtes, 50 artistes amateurs et 50 artistes professionnels font équipe pour vous proposer une panoplie d'œuvres d'art de petits formats issues de tous les médiums et de toutes les disciplines. À 100 $ ou moins par pièce, il s'agit là d'une occasion exceptionnelle d'offrir à un être cher un présent unique et inventif, tout en encourageant la production des créateurs d'ici et d'ailleurs.

Chacune de ces deux expositions s'étale sur quatre jours. Le CER vous ouvrira ses portes le jeudi de 18 h à 21 h et le vendredi de 11 h à 21 h, de même que le samedi et le dimanche de 11 h à 17 h. L'entrée est gratuite ! Pour toute information complémentaire, consultez le ville.repentigny.qc.ca/expositions.

La conseillère municipale Martine Gendron, aussi membre de la Commission Arts, culture et lettres, prend plaisir à découvrir les merveilles des artisans d'ici.

Hommage à Colette Roy-Laroche

Lors de son dernier conseil d'administration, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a rendu un vibrant hommage à Mme Colette Roy-Laroche qui quitte la mairie de Lac-Mégantic.

« Mme Roy-Laroche est une inspiration pour nous toutes et tous. Sa présence et son engagement auprès des siens ont fait d'elle l'une des grandes ambassadrices du milieu municipal, et ce, tant à l'échelle provinciale que sur la scène fédérale. Elle a toute notre admiration », avoue sans hésiter la mairesse repentignoise, Mme Chantal Deschamps.

Mme Roy-Laroche en compagnie de Mmes Chantal Deschamps, aussi membre du conseil d'administration de l'UMQ et Suzanne Roy, présidente du regroupement.

Quand s'ouvrent les portes de l'imaginaire

Repentigny inaugure le Centre d'art Diane-Dufresne avec DDXL

Il y a quatre ans, la Ville de Repentigny accueillait fièrement, pour la première fois, le duo de créateurs formé de Diane Dufresne et Richard Langevin ; un passage fort remarqué qui établissait le record, demeuré inégalé, de présences dans son centre d'exposition. Ce fut le déclencheur d'une histoire d'amour avec le public et la communauté repentignoise. Repentigny est honorée de recevoir à nouveau le couple d'artistes et son exposition DDXL. Avec ces œuvres inédites, elle inaugure le Centre d'art Diane-Dufresne, un lieu de création unique, à l'image de celle qui a accepté d'y associer son nom et pour qui la créativité, la polyvalence et l'audace ont toujours fait partie de son parcours artistique, de la scène à l'atelier.

« Diane Dufresne est une artiste inscrite dans le présent et qui regarde droit devant elle. Avec la même inspiration, nous avons fait preuve de vision en imaginant le projet du Centre d'art. »

- Chantal Deschamps

« Diane Dufresne est une artiste inscrite dans le présent et qui regarde droit devant elle. Avec la même inspiration, nous avons fait preuve de vision en imaginant le projet du Centre d'art. L'ouverture officielle du bâtiment marque le premier jalon de l'Espace culturel, un grand projet pour notre communauté, qui donnera un point focal pour que la culture s'épanouisse pleinement chez nous », s'est exprimé la mairesse de Repentigny Chantal Deschamps.

Véritable ambassadrice de la francophonie à l'international et de la culture au Québec, Diane Dufresne, en compagnie de son complice Richard Langevin, fait rayonner le Centre d'art. « Cette célèbre artiste a vécu ce rêve avec nous et je l'en remercie infiniment. Aujourd'hui, avec elle, avec Richard Langevin, avec DDXL, notre grand rêve est réalité ! », ajoute Denyse Peltier, présidente de la commission Arts, Culture et Lettres.

L'audacieuse architecture du bâtiment est une réalisation de l'architecte Maxime-Alexis Frappier de la firme a cd f*.

Journées portes ouvertes

La population repentignoise est invitée à profiter d'une plage horaire spéciale pour visiter l'exposition DDXL et découvrir le nouvel équipement érigé au cœur de leur ville. C'est un rendez-vous les 7 et 8 novembre, de 10 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Entrevue avec Diane-Dufresne

L'inspirante folie créatrice de Diane Dufresne

Depuis sa tendre enfance, la création est au cœur de la vie de femme et d'artiste multidisciplinaire qu'est Diane Dufresne. En toute humilité, la grande dame de la chanson québécoise, lumineuse et passionnée, a généreusement accepté de se livrer en entrevue et de partager sa relation avec l'art.

Le Centre d'art Diane-Dufresne a été nommé en votre honneur pour souligner l'apport majeur que vous avez porté dans divers domaines de la création tant au Québec qu'à l'étranger. Que représente pour vous cet hommage ?

Je suis très touchée par la passion et la volonté des gens de Repentigny à mettre tant d'efforts au rayonnement de la culture.

Je suis également émue à l'effet que ma démarche puisse inspirer les promoteurs et les artisans du Centre d'art.

Que vous apporte la complicité artistique que vous avez développée avec Monsieur Richard Langevin ?

Nous sommes en symbiose. De par son talent, il sait mettre en scène les environnements d'exposition. Il est présent tout au long du processus de création sur le choix des orientations et des œuvres à exposer.

Ensemble, nous aimons beaucoup penser, concevoir des installations qui peuvent surprendre, faire plaisir et faire participer le public. Sous son aspect organisé, il est aussi fou que moi pour les idées et les concepts.

Dites-nous comment la création artistique peut être un moteur de changement et d'épanouissement pour les humains?

Je suis convaincue que les êtres humains sont sur Terre pour être créatifs, peu importe les domaines. C'est notre raison d'être ici. Un repas bien préparé, un design de chaise peuvent être aussi créatifs qu'un concept de spectacle. Ce n'est pas par hasard s'il y a de la beauté dans l'univers : les couchers de soleil, les galaxies, l'automne du Québec. Tout ça a sûrement été fait avec amour.

Avec toute cette beauté qui nous entoure, il n'y a d'autres choix que de penser à faire du beau et du créatif.

Quelle est votre vision d'avenir pour la sauvegarde de la Culture sous toutes ses formes ?

La culture c'est l'humain ! Le bonheur passe par nos plaisirs et besoins. La culture est là pour le bien-être de l'Homme. Le problème d'aujourd'hui, c'est qu'on est tellement occupé, que ce soit par le travail ou autres, qu'on perd l'importance de vivre. La culture nous ouvre les portes à la pensée, à la découverte, à la curiosité, à l'étonnement… toutes les attributions du bonheur de l'être humain. Et c'est peut-être pour ça que, lorsqu'on crée, on ne réalise pas toujours qu'il y a du travail derrière ce qu'on fait, même si cela a été très exigeant. Si la culture n'avait pas sa place dans notre civilisation ce serait « 1984 » (en référence au roman de Georges Orwell).

DDXL, la créativité multipliée

Si le projet du Centre d'art franchissait les portes de l'imaginaire, ces portes sont devenues bien réelles et elles s'ouvriront au public le 4 novembre prochain.

Présentée dès lors, jusqu'au 21 février 2016, DDXL est une incursion dans l'univers créatif et ludique de ce duo d'artistes de premier plan. Dessins, peintures, installations multimédias et artefacts sauront ravir la curiosité des visiteurs. Dans un lieu pluridisciplinaire, place à la culture XL où les limites n'existent pas.

Diane Dufresne « x » Langevin, ce sont des pièces uniques d'une grande chanteuse à l'éblouissante carrière internationale et d'un talent inouï en arts visuels dans les installations de son complice Richard Langevin. Tenez-vous bien, ils arrivent !

C'est un très beau projet multidisciplinaire qui est voué à la créativité. C'est très motivant dans un contexte où souvent, malheureusement, l'art et la culture ne sont pas toujours au cœur des priorités.

La mairesse, les responsables de la culture et la direction du Centre à Repentigny sont très passionnés par ce projet, et leur volonté à diffuser et à promouvoir l'art est des plus louable.

Il y a une époque où ma folie créatrice faisait peur aux gens et je suis contente de voir qu'aujourd'hui elle peut être une source d'inspiration. Bien humblement, ça me fait très plaisir !

De toutes les facettes de votre métier d'artiste, quels sont les thèmes majeurs que vous avez explorés à ce jour ?

J'ai toujours été proche des thèmes comme l'amour, la folie, l'environnement, la mort et le temps qui passe.

Par le spectacle et la mise en scène, j'aime aller en profondeur. J'ai un côté théâtral. En chanson, toutes les paroles ont leur importance, leur monde propre. En peinture, il y a plus de légèreté. L'art visuel est plus libre, plus instantané.

Ce sont deux mondes complémentaires que j'essaie de réunir le plus souvent possible.

Le programme des bourses en animation estivale célèbre son 10e anniversaire

Des sifflets d'or pour des animateurs en or !

Le 7 août dernier avait lieu la remise annuelle des Sifflets d'or récompensant les membres de l'équipe d'animation estivale s'étant démarqués dans leurs activités quotidiennes. Encore cette année, des milliers de jeunes Repentignoises et Repentignois ont profité d'un été coloré grâce au dynamisme et à l'imagination de ces animateurs passionnés.

Avec l'appui des autorités municipales et des partenaires du milieu, soit le Syndicat des cols blancs de la Ville de Repentigny, SCFP Local 2168, et l'entreprise spécialisée dans les loisirs L'Air en Fête, plusieurs prix et récompenses ont été décernés. Pour le 10e anniversaire de l'événement, ce sont plus de 6 000 $ qui ont été remis en bourses d'études aux 25 employés récipiendaires s'étant illustrés parmi sept catégories.

Voici la liste des gagnants récipiendaires d'une bourse :

- Coup de pouce : Mikaël Cristofaro, alias Pop-tart, et Audrey Paquette, alias Mousseline
- Recrues de l'été : Francis Cardinal, alias Astérix, et Gabriel Dubé, alias Pégase
- Ancienne de l'été : Marie-Hélène Rivest, alias Devine
- Animateur de l'été : Gabriel Bergeron, alias Gizmo
- Responsable de l'été : Catherine Bibeau, alias Spaguetti
- Innovation et développement L'Air en Fête : Élizabeth Rodrigue, alias Drumstick
- Responsabilité sociale : Geneviève Lalande, alias Skippy

La valorisation au cœur du développement

Mis sur pied en 2006 dans une perspective de valorisation de l'animation estivale, ce programme de bourses annuelles encourage les jeunes dans leur cheminement, reconnaît leur apport au sein de notre communauté, motive leur réussite scolaire et la poursuite de leurs études, le tout, en soulignant de manière singulière l'excellence de leur travail. Depuis 10 ans, plus de 150 employés ont été récompensés !

Un gâteau a été servi lors de la soirée afin de souligner les 10 ans du programme de bourses. De gauche à droite : Normand Venne, conseiller municipal, vice-président du comité exécutif, Stéphanie Gilbert, chef de section programmation, division soutien à la vie communautaire, Patrick Gloutney, président du SCFP Local 2168, Kevin Allen, alias Nitro, chef d'unité camps spécialisés et terrains de jeux, Francine Payer, conseillère municipale, présidente de la commission Parcs et espaces verts, Normand Urbain, conseiller municipal, président de la commission Environnement et développement durable, Cécile Hénault, conseillère municipale, présidente de la commission Familles et aînés, loisirs et vie communautaire, Sylvain Benoit, conseiller municipal, président de la commission Sports, activités physiques et plein air, Carolane Pétroni-Hamelin, alias Timbits, chef d'unité camps de jour et Miguel Ouimet, copropriétaire de l'entreprise L'Air en Fête.

Plantation communautaire grâce au Programme ÉcoConnexions CN

Tous la main à la terre pour un accueil plus vert

Ville sélectionnée par le programme ÉcoConnexions CN 2015, Repentigny a pu réaliser dans le cadre d'une activité de plantation communautaire, un projet écologique d'embellissement à l'entrée ouest de son territoire.

Embellissement écologique à l'entrée de la ville. Sur la photo, André Lebreu, représentant du CN, est accompagné des conseillers municipaux Sylvain Benoit, Francine Payer et Normand Urbain, des membres des organismes participants et des spécialistes de la Division parcs et espaces verts de la Ville de Repentigny.

« Ce projet représente également un exemple d'aménagement et d'entretien différent, en lien avec notre projet de politique de foresterie urbaine et de biodiversité », souligne Francine Payer, conseillère municipale et présidente de la commission Parcs et espaces verts, présente à l'activité. Celui-ci sera réalisé en trois phases qui incluent la plantation de divers végétaux et d'un choix de vivaces de manière à favoriser la biodiversité. L'activité communautaire de plantation sera suivie de l'aménagement d'une placette, de l'ajout de mobilier urbain créant des aires de repos et de la plantation d'arbres en alignement.

Ce projet a été rendu possible grâce à une contribution financière du CN en partenariat avec Arbres Canada et Collectivités en fleurs. Il a été réalisé en partenariat avec le Club Lions La Seigneurie, l'Association forestière de Lanaudière, le Comité ZIP Des Seigneuries et Nature-Action Québec. Accompagnés des spécialistes de la Division parcs et espaces verts, les élèves du programme d'études internationales de l'école secondaire Jean-Baptiste-Meilleur, quelques commerçants locaux et la population locale ont mis la main à la terre pour la concrétisation de ce projet communautaire.

Situé à l'angle des rues Notre-Dame et Notre-Dame-des-Champs, le projet « Plantation rythmée sur la Dame » vise à créer des îlots de fraîcheur profitables aux divers usagers de la piste multifonctionnelle qui donne accès au pont Le Gardeur. L'aménagement de ce nouvel espace vert souhaite favoriser une expérience agréable pour les nombreux piétons et cyclistes qui empruntent cette voie grâce au rapprochement avec la nature. Elle offrira aussi un coup d'œil plus accueillant aux automobilistes qui entrent dans la ville.

L'ajout d'arbres d'ombrage et de végétation diversifiée crée un repère visuel qui facilite la circulation tout en favorisant la faune. Dans cette zone commerciale, située à quelques pas d'un secteur résidentiel riverain, cette intervention ne peut que bonifier l'expérience du lieu.

À propos du Programme ÉcoConnexions CN

ÉcoConnexions CN – De terre en air fait la promotion du développement durable, par le verdissement de terrains municipaux à l'échelle nationale, en partenariat avec Arbres Canada et Collectivités en fleurs. L'aide financière du programme et de ses collaborateurs est essentielle à la réussite d'un tel projet et assure des retombées positives pour tous.

CN
ÉcoConnexions From the Ground Up | ÉcoConnexions De terre en air

En partenariat avec

Communities in Bloom / Collectivités en fleurs
ArbresCanada

Aménagement de nouveaux tronçons

Repentigny investit dans son réseau cyclable

La Ville de Repentigny est à compléter les travaux d'aménagement de quatre nouveaux tronçons de voies cyclables qui s'ajoutent au réseau repentignois.

Les conseillères municipales Denyse Peltier, Cécile Hénault et Francine Payer aux abords du parc Lachapelle.

S'inscrivant dans le plan stratégique de développement de la Ville, les secteurs touchés sont, d'abord dans l'est, le boul. Louis-Philippe-Picard, où la piste cyclable existante sera complétée, allant du carrefour giratoire à la rue Jacques-Plante.

Sur la rue Valmont, des travaux s'effectuent au sud du boul. Iberville, à la hauteur du parc Lachapelle. Le tout dans l'objectif de relier ce parc aux voies déjà implantées dans le secteur.

Un troisième tronçon sera aménagé sur toute la longueur de la rue Ritchot de même que sur la rue Montcalm, ce qui permettra, encore une fois, de relier le parc du même nom au réseau cyclable.

Enfin, une dernière section de piste cyclable sera construite sur le boul. Iberville, du côté nord, entre la rue Laroche et le boul. Industriel.

Les deux derniers ouvrages permettront ainsi ultérieurement de relier la rue du Chenal au boul. Iberville.

67 kilomètres de voies cyclables

Au terme des travaux réalisés cet automne, Repentigny comptera désormais pas moins de 67 km de voies cyclables sur son territoire.

Tel qu'indiqué dans son dernier plan triennal d'immobilisations, Repentigny compte investir, d'ici 2017, un peu plus de 1 M$ dans le développement et la bonification de son réseau cyclable.

Pour un nettoyage des rues efficace

Pour faciliter le nettoyage des rues, la collaboration de tous les citoyens est demandée. Votre véhicule est dans la rue alors que votre entrée privée peut l'accueillir ? Merci de le déplacer, vous favoriserez ainsi un meilleur résultat et la satisfaction des professionnels du Service des travaux publics affectés à cette tâche.

Les Internationaux de tennis junior Banque Nationale

Le succès d'une communauté depuis 30 ans

À la barre de l'un des plus prestigieux tournois de tennis junior au monde, Benoit Delisle carbure au mot passion. Homme de tête comme de cœur, ce fervent de sports allie dévouement et vision dans chacun des défis qu'il relève. Dix ans après le début de son aventure tennistique repentignoise, celui qu'on peut désormais qualifier de bâtisseur s'arrête un instant le temps d'une rétrospective du travail accompli. Rencontre avec le président des Internationaux de tennis junior Banque Nationale.

L'implication des gens d'ici

Chaque année, les Internationaux attirent de nombreux bénévoles. Étant l'un d'entre eux, vous pouvez facilement témoigner de leur apport au succès de l'événement. Que représente leur implication ?

Comme président, je suis conscient que le tournoi repose sur la générosité des bénévoles. C'est avec bonheur et fierté que je constate qu'ils sont chaque année au rendez-vous, certains même depuis 30 ans ! Tous les étés, ils ont hâte de se retrouver en famille et de s'imprégner de l'effervescence de ce rassemblement sportif. Leur dévouement surpasse leur amour du tennis. Pour eux, le point n'est pas d'organiser l'événement, c'est de le vivre en communauté, entouré d'athlètes et d'entraîneurs provenant des quatre coins du globe. Certains qui sont toujours sur le marché du travail prennent même leurs vacances estivales pour être chez nous. Il n'y a aucun doute, ce sont eux le cœur de notre réussite.

- **170 bénévoles par année**
- **50 heures données par bénévole**
- **6 000 heures de bénévolat au total par tournoi**
- **3 000 bénévoles depuis 30 ans**

30 éditions, 30 défis : la vision d'un président

Quel est le défi lorsque s'amorce une nouvelle édition des Internationaux ?

J'imagine qu'on souhaite toujours faire mieux que l'année précédente ! Dès que le tournoi se termine, nous avons déjà une foule d'idées pour bonifier l'édition suivante. Par exemple, il y a quelques années, nous avons revu la formule de la Journée de la famille, notamment en s'associant avec le Club de soccer de Repentigny. Depuis, ça connaît un véritable succès ! Outre ça, le défi qui se présente annuellement est de remplir nos estrades pour les matchs en journée. Nous sommes sur plusieurs pistes, mais l'idée est d'impliquer les gens de la région. Après tout, si notre événement vit différemment, c'est grâce à la passion de notre communauté. Finalement, il y a et aura toujours le défi financier. On repart à zéro à chaque édition. L'appui des commanditaires et des partenaires gouvernementaux dépend en partie de la santé du tennis professionnel canadien. Bref, les défis sont nombreux, mais on finit chaque fois par trouver un moyen de les relever !

La 30e édition s'est avérée être un immense succès. Avez-vous déjà une idée de ce qui vous permettra d'atteindre de nouveaux sommets l'an prochain ?

Nous souhaitons miser sur un partenariat plus élargi avec la Commission scolaire des Affluents. Une foule de jeunes d'ici cheminent dans un parcours d'éducation internationale, et nous, on propose un événement junior international ! Pourquoi ne pas favoriser les échanges culturels entre nos adolescents et ces athlètes ? Nous avons une occasion inestimable de mettre la table au partage et à l'ouverture. Après tout, il s'agit du seul rassemblement de cette envergure dans la région, il faut en profiter. Je le répète, la clé de notre réussite réside dans l'implication de notre communauté et nous comptons sur nos jeunes !

Des retombées de 1 124 000 $ pour Repentigny

Quelles sont les retombées d'un tel tournoi ?

Chaque année, plus de 12 000 visiteurs passent à Repentigny afin de voir du tennis d'exception. Pendant près de deux semaines, ces gens consomment chez nous. Les retombées sont immenses pour notre région !

- **1 895 000 $ en retombées économiques pour le Québec**
- **1 124 000 $ en retombées économiques pour Repentigny**
- **641 000 $ investis par des touristes**

Combien d'entreprises de chez nous jouissent de la visibilité offerte par les Internationaux ?

C'est très difficile de lister l'ensemble des commerces de notre région qui ont un rôle à jouer dans la tenue du tournoi. Il faut penser à tous les fournisseurs associés aux repas, au transport, au logis, à l'aménagement du parc, à la promotion, etc. Au total, ce sont plusieurs centaines d'entreprises qui participent au succès de l'événement.

L'avenir d'un bâtisseur

Après 10 ans comme président et un statut de bâtisseur, qu'est-ce que l'avenir réserve à Benoit Delisle ?

Je peux tout de suite vous confirmer que je serai de retour l'an prochain ! Disons que je souhaite être présent pour la 35e édition et après, on verra. Je n'envisage pas de quitter pour le moment, mais je commence à réfléchir au futur de la présidence des Internationaux de tennis junior Banque Nationale. Si je m'implique depuis 10 ans, c'est par engouement de l'événement, mais aussi par passion de mon équipe ! J'ai énormément de plaisir à faire ça, et c'est ce qui me pousse à revenir chaque année.

Benoit Delisle a rejoint cet été Louis-Philippe Picard, René Gauthier, Marie-Ève Pelletier, Richard Legendre, Claude Laperrière, Sylvain Bruneau et Normand Venne à titre de bâtisseur des Internationaux de tennis junior Banque Nationale. Il est ici entouré de M.Thomas Duzyk, coprésident d'honneur des Fêtes du 30e, de Mme Stéphanie Dubois, présidente d'honneur du tournoi, ainsi que de MM. Lionel Armstrong, directeur général, et Michel Racette, directeur des communications des Internationaux.

De nombreux bénévoles ont fièrement participé aux activités entourant les célébrations du 30e anniversaire des Internationaux.

La communauté d'affaires au rendez-vous

Plusieurs entrepreneurs repentignois ont vu dans les Internationaux de tennis junior Banque Nationale une opportunité d'implication communautaire. Si on pense à tous les fournisseurs ainsi qu'à l'ensemble de leurs sous-traitants, nombreux sont ceux qui profitent de la tenue et de la visibilité de cet événement international.

150 000 $
en dons et en nourriture remis à l'événement depuis 30 ans

Les Supermarchés IGA Crevier
Partenaire depuis 30 ans

« Adepte du tennis, Jean-Claude [Crevier] voulait faire partie de tout ce qui se passait à Repentigny ! Au fil des ans, le partenariat avec les Internationaux est devenu une tradition qui se poursuit encore aujourd'hui »
- Francis Pilon, propriétaire

5 000
serviettes offertes à chaque édition

Buanderie Blanchelle
Partenaire depuis 30 ans

« Pour nous qui sommes des amateurs de tennis, c'est une chance inouïe de recevoir à Repentigny les meilleures raquettes juniors au monde. Nous tenions absolument à contribuer à notre façon. C'est peu payé pour du tennis d'un tel calibre ! »
- Pierre Ferron, président

250
raquettes cordées par tournoi

Sports Experts
Partenaire depuis 18 ans

« Chaque été, notre entreprise profite d'une importante visibilité provinciale et locale, notamment grâce à la couverture télévisuelle de l'événement et à l'implication de notre marchand repentignois. L'excellent travail du comité organisateur et de ses nombreux bénévoles rend l'expérience plus que plaisante et c'est en partie pourquoi nous nous impliquons financièrement, en conseils, en dons et avec tout notre cœur ! »
- Richard Martin, spécialiste, événements spéciaux et caritatifs, FGL Sports Ltée

Près de 2 500
repas servis chaque année

Cuitout, traiteur événementiel & mets cuisinés
Partenaire depuis 5 ans

« Pour notre équipe, le tournoi est une grande fête à laquelle notre participation surpasse les simples affaires. Chaque année, nous tentons de créer une ambiance conviviale et chaleureuse dans laquelle les joueurs et leurs entraîneurs se sentent bien, ce qui illustre parfaitement le créneau de notre entreprise »
- Nathalie Léger, présidente

Boulevard de La Rochelle et rue Masson

Travaux de réhabilitation des conduites d'aqueduc

Repentigny mène présentement d'importants travaux d'infrastructures sur le boulevard de La Rochelle et sur la rue Masson.

Par procédé dit de gainage structural, la Ville réhabilite les conduites d'aqueduc qui alimentent chacun des secteurs respectifs. Le travail consiste à insérer dans la conduite existante une gaine imprégnée de résine époxy.

En plus d'augmenter de façon considérable la durée de vie des canalisations du réseau de distribution, l'utilisation de cette méthode, plus rapide et moins contraignante au chapitre de la circulation, aide à prévenir les bris, augmente la capacité hydraulique dans la conduite, tout en évitant le gaspillage inutile lié aux fuites d'eau.

Sur de La Rochelle, les travaux sont réalisés de part et d'autre de l'autoroute, de la rue Cherrier à la rue Gauthier alors que sur la rue Masson, ceux-ci sont menés de la rue Langlois à la rue Valmont.

Les travaux devraient être complétés à la fin du mois d'octobre.

Au total, les deux projets représentent un investissement municipal de 2 179 000 $.

▼ Des élus et des employés municipaux heureux de voir ces travaux être menés sur le réseau repentignois.

L'implication environnementale des Lions soulignée au parc Rochefort

C'est dans le cadre d'une courte cérémonie extérieure le 10 octobre dernier que le Club Lions de Repentigny, le Club Lions Repentigny La Seigneurie et le Club Lions Le Gardeur II ont dévoilé une plaque commémorative installée au parc Rochefort en reconnaissance au travail d'équipe qui a mené, en 2012, à la plantation de 120 arbres dans l'est du site maintenant appelé Boisé des Lions.

▲ Le maire suppléant, M. Éric Chartré, accompagné des représentants des organismes collaborateurs au projet.

Initiée par les Lions, en collaboration avec la ZIP des Seigneuries, la Maison des Jeunes et la Division parcs et espaces verts de la Ville de Repentigny, cette opération a été réalisée dans le cadre de la Campagne mondiale pour un million d'arbres des Clubs Lions International et visait à équilibrer le paysage urbain en plus de proposer une biodiversité intéressante à cet espace riverain. « Avoir droit à un accès à la nature pour tous, en pleine ville, est essentiel à la qualité de vie. Cette initiative communautaire permet aujourd'hui aux Repentignoises et aux Repentignois d'échanger et de se détendre au cœur d'un boisé unique et varié », a souligné Mme Francine Payer, conseillère municipale et présidente de la Commission Parcs et espaces verts.

Aménagé en 2004, le parc Rochefort offre une variété d'infrastructures adaptées à tous les âges, notamment des jeux d'eau, des sentiers et divers modules de jeux. Le Boisé des Lions s'ajoute aux atouts qui font de cet espace une destination prisée des familles.

Un bain spécial Halloween

Fantômes et sorcières envahiront le Centre aquatique Jacques-Dupuis !

Le samedi 31 octobre, dès midi, les petits monstres sont invités au bain d'Halloween au Centre aquatique Jacques-Dupuis.

La journée commence avec la projection d'un film. Après le visionnement, c'est le bain d'Halloween de 14 h à 16 h. Les animateurs costumés invitent les jeunes à participer aux nombreuses activités thématiques. Jeux aquatiques, prix de présence et confiseries sont au programme de cette journée bien remplie. De 16 h à 17 h, c'est finalement l'heure du maquillage avant la cueillette de bonbons.

Les enfants pourront profiter de l'occasion pour admirer les citrouilles du concours « Décore ta citrouille ».

Vous voulez y participer ? Il vous suffit de venir chercher votre citrouille au Centre aquatique et de la rapporter avant le 30 octobre.

Les citrouilles seront exposées pendant tout le mois d'octobre. Le tirage aura lieu lors du bain d'Halloween.

Le Centre aquatique Jacques-Dupuis est située au 130, rue Valmont. Information : 450 470-3440 ou piscine@ville.repentigny.qc.ca.

Participerez-vous au concours Décore ta citrouille ?

Une fête d'Halloween unique !

Pour une 2e édition, le Festival récréatif d'Halloween à Repentigny est de retour ! Les 24 et 25 octobre, dès 9 h 30, tous sont attendus pour participer aux nombreuses activités. Jeux gonflables, labyrinthe hanté, maquillage, mascottes, bricolage et encore plus de surprises sont au programme.

Les billets pour petits et grands (8 $ pour les enfants et 6 $ pour les adultes) sont disponibles en ligne au centrerecreatifrepentigny.com ou sur place. Rappelons que le Centre récréatif de Repentigny est situé au 740, rue Pontbriand.

▲ Cécile Hénault, conseillère municipale et présidente d'honneur de l'événement, Louise Généreux, directrice générale du Centre récréatif, et Yannick Aubuchon, agente de développement au Centre, sont bien accompagnées d'un Minion, d'Olaf et de la Reine des Neiges, qui attendront les petits Repentignois au festival.

Halloween

Pour des petits monstres en sécurité

Le 31 octobre prochain, d'étranges créatures envahiront les rues de la ville. Les policières et policiers parcourront le territoire pour assurer la surveillance des rues. Le Service de police tient à rappeler aux automobilistes de faire preuve d'une grande prudence lors de cette soirée !

10 consignes de sécurité

- Portez des vêtements de couleurs claires, avec des bandes réfléchissantes pour être plus visibles ;
- Évitez les masques. Privilégiez le maquillage pour bien voir et bien entendre ;
- Allumez une lampe de poche pour bien voir et être plus visibles ;
- Sonnez aux portes dûment identifiées, en groupe ou avec un adulte. Ne pas entrer à l'intérieur des maisons ;
- Parcourez un côté de la rue à la fois et évitez de traverser inutilement ;
- Portez des vêtements courts pour éviter de trébucher ;
- Informez vos parents de votre trajet et de l'heure de votre retour ;
- Traversez les rues aux intersections et respectez la signalisation routière ;
- Refusez de vous approcher d'un véhicule ou d'y monter sans la permission de vos parents ;
- Procédez à une inspection des friandises reçues avec vos parents pour ensuite les manger sans danger !

Un été qui se termine en beauté !

Les festivaliers ont été au rendez-vous encore une fois cette année pour les grands événements repentignois !

Le 16 août, les voitures anciennes étaient de retour au parc de l'Île-Lebel. On reconnaît sur la photo de droite le conseiller municipal André Cyr.

La 30e édition des Internationaux de tennis junior a connu un succès retentissant du 30 août au 5 septembre. Chez les garçons, Mate Valkusz (à gauche) a gagné en trois manches de 6-2, 4-6, 6-4 face au Canadien Félix Auger-Aliassime.

Chez les filles, la Canadienne Bianca Vanessa Andreescu (à gauche) l'a emporté 6-1, 6-2 sur sa compatriote Charlotte Robillard-Millette. On reconnaît également sur la photo Thomas Duzyk, coprésident d'honneur des Fêtes du 30e, Chantal Deschamps, mairesse et coprésidente d'honneur, Benoit Delisle, président des Internationaux et Stéphanie Dubois, présidente d'honneur de l'édition 2015.

Les membres du Service de prévention et lutte contre les incendies étaient nombreux à accueillir les petits pompiers. Les conseillers municipaux Francine Payer et Raymond Hénault, respectivement membre et président de la commission Sécurité urbaine, ont également participé à l'événement.

Les amateurs de houblon ont été rassasiés lors de l'Oktoberfest de Repentigny du 11 au 13 septembre. Aux côtés des organisateurs, on reconnaît les humoristes Dominic et Martin et le maire suppléant Éric Chartré.

Les apprentis pompiers ont participer aux portes ouvertes de la caserne Valmont le 27 septembre dernier.

Les visiteurs de la rue Du Village ont fait un véritable retour dans le temps lors de la Fête au Petit Village du 18 au 20 septembre. Même une plage avait été aménagée pour l'événement. Madame Payer, conseillère municipale, était de la fête.

La bibliothèque Robert-Lussier et l'hôtel de ville ont proposé de nombreuses activités lors du grand rassemblement culturel repentignois, tenu dans le cadre des Journées de la culture. Vente de livres, concerts, ateliers… il y en avait pour tous les goûts !

Réduire, c'est agir !

Jusqu'au 25 octobre, c'est la 15e édition de la Semaine québécoise de réduction des déchets. Repentigny y participe et invite ses citoyens à profiter des différentes collectes et alternatives disponibles pour réduire le volume de déchets acheminés au site d'enfouissement.

En 2014, chaque Repentignois a acheminé en moyenne 322 kg de déchets au site d'enfouissement, soit 31 kg de moins qu'en 2013 ! Il est possible de poursuivre les efforts en profitant de la collecte des résidus verts, de la collecte sélective ou de la collecte de branches. La collecte des résidus domestiques dangereux s'est tenue le 5 septembre dernier et elle a permis d'amasser 7810 kg de RDD !

Pour connaître les prochaines collectes dans votre secteur, consultez le ville.repentigny.qc.ca/messervicesmunicipaux

Écoparc : horaire hivernal

Prenez note qu'à compter du 16 novembre, l'écoparc de Repentigny ouvrira ses portes uniquement le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30.

Quant à l'écoparc de la MRC de L'Assomption, il y aura modification à son horaire régulier à compter du 1er novembre. Jusqu'au 31 mars, ce dernier sera ouvert du jeudi au dimanche, de 10 h à 17 h. Les écoparcs permettent de détourner de l'enfouissement une importante quantité de rebuts qui seront ensuite réutilisés, recyclés, valorisés ou traités adéquatement. Plus de 80 % des matières qui y sont transportées connaissent une seconde vie.

Renseignez-vous sur les matières et quantités acceptées ainsi que sur les conditions d'accès et autres règles d'utilisation en consultant notre site web.

Collecte de branches en novembre

Il y aura une collecte de branches du 9 au 11 novembre, selon le secteur. Les citoyens sont invités à déposer leurs branches à compter de 21 h la veille de la collecte ou avant 6 h 30 le jour même.

Acceptées en quantité illimitée, elles doivent être attachées en ballots d'un poids limite de 25 kg (55 lb), d'une longueur maximale de 1,5 m (5 pi) et d'un volume n'excédant pas un 60 cm (24 po) de diamètre. Le diamètre de chaque branche doit, pour sa part, être inférieur à 5 cm (2 po). Pour la sécurité du personnel qui procédera au ramassage et au traitement des matières, les citoyens sont priés de respecter ces conditions et de ne pas mettre de souches d'arbres ou d'arbustes au chemin.

Les matières doivent être déposées en bordure de rue, à proximité d'un trottoir ou d'une bordure, de manière à ne pas bloquer l'accès d'une entrée charretière ou l'accès permettant de se rendre à un immeuble.

Collecte des résidus verts

Saviez-vous que les citrouilles, ballots de foin et les épis de maïs utilisés à l'Halloween peuvent être inclus avec vos résidus verts ?

Secteurs 1 et 2 : 11 novembre
Secteur 3 : 9 novembre
Secteur 4 : 10 novembre

Dame nature étant imprévisible, la date de la fin de la collecte des résidus verts est indéterminée. Visitez régulièrement notre site Internet pour être bien informés ou abonnez-vous à notre page Facebook.

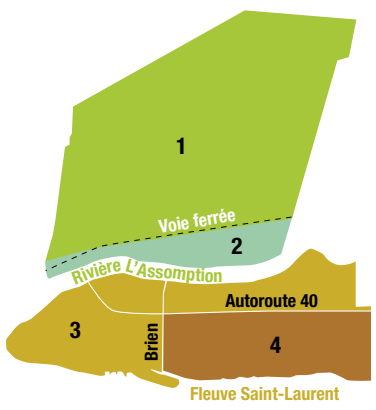

Rappel - Agrile du frêne

Depuis le 1er octobre, l'abattage des frênes morts ou dont 30 % des branches sont atteintes est autorisé, et ce, jusqu'au 15 mars. Vous devez cependant recevoir une autorisation de la Ville avant de procéder et remplacer l'arbre abattu par un arbre d'un autre essence. Pour tous les détails et faire votre demande joignez le 450 470-3840 ou visitez le ville.repentigny.qc.ca/agrile.

Gestion des résidus – tableau récapitulatif

Période	Diamètre	Obligation	Transport
Hiver Du 1er octobre au 15 mars	Arbre moins de 20 cm	•Déchiqueté sur place en copeaux de 2,5 cm maximum	Autorisé
	Arbre plus de 20 cm	•Acheminée à un site autorisé de traitement 15 jours maximum après les travaux •Acheminé à une compagnie ou transformé sur place à l'aide d'un procédé conforme au plus tard 15 jours après les travaux.	Autorisé
Été Du 15 mars au 1er octobre	Arbre moins de 20 cm	Déchiqueté sur place en copeaux de 2,5 cm maximum	Autorisé
	Arbre plus de 20 cm	•Transformé sur place à l'aide d'un procédé conforme •Conservé sur place jusqu'au 1er octobre et les transporter par la suite à un site autorisé dans un délai de 15 jours.	Non autorisé

Rappels automnaux

Avec l'arrivée imminente de la saison froide, voici quelques rappels touchant la réglementation municipale repentignoise.

Abris d'auto : du 15 octobre au 15 avril

Les Repentignoises et Repentignois qui désirent installer un abri d'auto temporaire (superficie maximale de 50 m²) ainsi qu'un abri temporaire pour entreposage (superficie maximale de 21 m²) sont autorisés à le faire sur le territoire du 15 octobre au 15 avril de chaque année pour les immeubles de quatre logements ou moins.

Si vous installez ce type d'abri pour la première fois, vous devez, au préalable, obtenir un permis. Celui-ci est également requis pour les tambours (superficie maximale de 6 m²) et les abris d'auto permanents fermés temporairement. Il est valable pour les années ultérieures dans la mesure où vous n'apportez aucun changement au type d'abri, à son emplacement ou à ses dimensions.

Vous pouvez faire votre demande en ligne au ville.repentigny.qc.ca.

Remisage et stationnement d'équipement saisonnier

Le remisage de motoneige, habitation motorisée, remorque, véhicule tout-terrain, roulotte, bateau de plaisance, tente-roulotte et de tout autre équipement comparable est autorisé pour une habitation comportant trois logements et moins. Pas plus de deux équipements peuvent être stationnés ou remisés sur la propriété.

L'équipement peut être stationné en cour avant durant la saison où il est utilisé. Certaines conditions doivent être respectées (voir le site Internet). Le reste du temps, il doit être remisé dans la cour latérale ou arrière à 0,5 m des lignes de propriété.

Pour toute question au sujet de ces réglementations, adressez-vous au Service d'aménagement et de développement du territoire au 450 470-3840.

Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 10 novembre 2015, à 19 h.

Pour vous informer à ce sujet et/ou connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez le ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal

District 1
André Cyr — 450 585-3410
cyra@ville.repentigny.qc.ca

District 2
Georges Robinson — 450 654-9746
robinsong@ville.repentigny.qc.ca

District 3
Denyse Peltier — 450 581-5733
peltierd@ville.repentigny.qc.ca

District 4
Cécile Hénault — 450 654-3046
henaultc@ville.repentigny.qc.ca

District 5
Éric Chartré — 514 743-9961
chartree@ville.repentigny.qc.ca

District 6
Sylvain Benoit — 514 602-4793
benoits@ville.repentigny.qc.ca

District 7
Raymond Hénault — 450 581-0319
henaultr@ville.repentigny.qc.ca

District 8
Normand Venne — 450 585-6497
vennen@ville.repentigny.qc.ca

District 9
Martine Gendron — 450 721-6699
gendronm@ville.repentigny.qc.ca

District 10
Bruno Villeneuve — 514 266-2987
brville67@hotmail.com

District 11
Francine Payer — 450 582-7711
payerf@ville.repentigny.qc.ca

District 12
Normand Urbain — 450 585-3221
urbainn@ville.repentigny.qc.ca

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendie – Ambulance 9-1-1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000
ville.repentigny.qc.ca
communication@ville.repentigny.qc.ca

Centre Laurent-Venne	450 657-4877
Centre récréatif	450 657-8988
Commentaires et requêtes	450 470-3140
Complexe sportif Gilles-Tremblay	450 585-1661
Cour municipale	450 470-3500
Ordre du jour	450 470-3141
Transport - horaires	1 866 755-2917
Transport - plaintes	450 470-3860
Travaux publics	450 470-3800
Urbanisme / Permis / Inspections	450 470-3840

103,5FM Hebdo Rive Nord .com Partenaires des situations d'urgence

Le bulletin municipal Regard sur Repentigny est publié10 fois l'an.
Réalisation et infographie : Service des communications de la Ville de Repentigny
Impression : Imprimerie Jacques Ross
Distribution : Postes Canada
Tirage : 36 000 exemplaires

100% 100%